

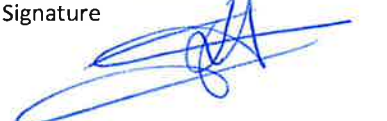
MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M.BOYER-GOULLARD			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Sandrine CHABERT	✓		
Maire : J.Y FLOCHON			
Conseiller municipal : C.TRENTESEUX (ou président de l'EPCI compétent)	✓		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Annelise COSTECHAREYRE	✓		
Maryline JOBAZE	✓		
Nathalie PERDRIX	✓		
Marine SAINT-ANDRE	✓		
Lisa BARBI	✓		
Loïc JAILLET	✓		
Pascal DRENO	✓		
Gwenaëlle ROUQUIE	✓		
Anne TISSOT	✓		
Marie DUNAUSKAS	✓		
Membre du RASED : (désigné par le conseil des maîtres)			
D.D.E.N : pas de DDEN			
			Suppléants assurant un remplacement
Julie SEMET	✓		
Caroline TERRIER		✓	Lucie FILLAT
Mathieu GIRARD	✓		
Jessica MUSEL		✓	
Maxime TERRIER	✓		
Amélie RENAUD	✓		
Pauline ROUX	✓		
Lucie RAYMOND	✓		
PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE			
Autres membres du RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier scolaire :			
Assistant de service social :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Directeur Centre social			
Enseignant de langue vivante, EILE, langue et culture régionale :			
Claire PONCETY adjointe	✓		

Procès-verbal établi le 19/03/2026

Le président, directeur de l'école
Nom : Sandrine CHABERT
Signature



Le secrétaire,
Nom : SEMET Julie
Signature



Date : vendredi 13 mars 2026

Heure de début : 17H00

Ordre du jour :

1– Fonctionnement de l'école :

☞ point d'information : évolution des effectifs

207 élèves annoncés pour la rentrée 2025/2026.

A ce jour 215 élèves sont inscrits. Il n'y a pas eu d'ouverture de classe.

A la rentrée prochaine 203 élèves sont annoncés.

Le nombre de classe devrait se maintenir à 8 en raison d'une baisse d'effectif de 12 élèves.

Soit une moyenne de 25.4 par classe en 2025/2026 contre 26.9 cette année.

Année scolaire	Effectifs
2012/2013	221
2013/2014	229
2014/2015 9 classes	231
2015/2016 9 classes	226
2016/2017 9 classes	235
2017/2018 9 classes	216
2018/2019 Fermeture : 8 classes	210
2019/2020 8 classes	200
2020/2021	195
2021/2022	186
2022/2023	188
2023/2024	191
2024/2025	204
2025/2026	215
2026/2027 (annoncés)	203

Avis du Conseil d'Ecole :

☞ point d'information : sécurité

Trois exercices ont eu lieu : exercice incendie le 08/09/25 , intrusion le 29/09/25 (bilans dans le procès-verbal du premier conseil d'école) et risques majeurs le 01/12/25

L'exercice PPMS risques majeurs a été réalisé le 1 décembre 2025 en présence de l'adjointe chargée des affaires scolaires et de la policière municipale. La restauration scolaire n'a pas participé à l'exercice. Le risque « incident pipeline » a été choisi et les élèves se sont regroupés à l'étage. La mise en sûreté s'est effectuée dans le calme, le comptage a été rapide. Un document sur les différents risques et les conduites à tenir a permis de faire un rappel. Les échanges ont été riches et constructifs. Pour rappel, aucun adulte n'a la clé de la vanne d'arrivée de gaz. Il faudrait casser la vitre pour pouvoir couper. La vanne d'arrivée d'eau a été identifiée par la directrice.

Lors de l'exercice intrusion du 08/09/25, le gendarme présent a conseillé qu'il y ait, a minima, un pack d'eau par classe en cas de coupure d'eau ainsi que des biscuits secs. Les achats ont été réalisés et sont stockés au restaurant scolaire. L'ensemble sera utilisé en fin d'année scolaire et renouvelé à la rentrée.

Un exercice incendie inopiné a eu lieu le vendredi 6 mars. Il s'est déroulé dans le calme. L'évacuation a été moins rapide qu'à l'accoutumée car il y avait une élève en béquilles à l'étage. Le système a été déclenché à l'étage et a bien fonctionné.

Avis du Conseil d'Ecole :

2– Suivi des élèves

☞ point d'information :

Des évaluations nationales ont lieu en début d'année dans tous les niveaux de classe : ces évaluations permettent une évaluation diagnostique et la mise en place de remédiations. L'évaluation mi-CP a eu lieu en janvier.

Des différenciations sont mises en place en classe : une même compétence travaillée mais avec un **niveau de complexité différent, un matériel différent, une longueur de tâche différente, une aide de l'enseignant, d'un tuteur ou d'un outil.**

Trois conseils des maîtres sont dédiés au suivi des élèves où des propositions d'aides sont envisagées en équipe :

- Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : les moyens sont mutualisés. Les enseignants prennent des élèves de différentes classes en fonction des besoins.

- Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) : un document a été réalisé en équipe. Il se présente sous une forme de livret auquel est joint la grille d'aménagement de l'élève si besoin. C'est un document qui est utilisé de manière pluriannuelle et qui permet une amélioration du suivi de l'élève.

- Demande auprès du RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en difficulté). L'école dépend de l'antenne de Villereversure. Il y a depuis deux années une psychologue scolaire et une enseignante spécialisée à dominante pédagogique.

- Il n'y aura pas de stage de réussite proposé cette année car il n'y a pas d'enseignant volontaire.

- La visite de l'infirmière scolaire peut se faire sur demande. Il y a eu une visite de dépistage pour tous les CP.

- Des équipes éducatives peuvent être planifiées pour croiser les regards avec les différents partenaires.

Une fiche de suivi individuelle a été élaborée au sein de l'école. Elle répertorie les différentes aides mises en place.

En fonction des aménagements apportés, différents « plans » peuvent être rédigés : PPRE, PPS, PAP mais également PAI (dans un cadre médical).

Présentation du document « Quel plan pour qui ? » (<http://eduscol.education.fr/cid84599/l-ecole-inclusive.html>)

Cette année il y a 9 PAI (10 l'an passé), 2 PPS (2 l'an passé), 60 PPRE (contre 53 l'an passé) et 4 PAP (contre 0 l'an passé).

Liaison avec le collège :

Les affectations pour la 6^{ème} ont débuté. Le volet 1 a été remis aux parents le 09/03/26.

Un conseil école-collège s'est tenu le 17 novembre 2025 (bilan des évaluations nationales), et un autre aura lieu en fin d'année afin d'assurer le suivi des élèves entre les enseignants du primaire et du collège. Des PPRE passerelles seront élaborés pour les élèves en difficulté.

Les rencontres sont organisées à l'initiative des enseignants de CM2, en collaboration avec les professeurs d'EPS et d'allemand de 6e.

Dans ce cadre, des élèves de 6e sont venus à l'école. Cette demi-journée a permis des échanges entre élèves, un temps d'allemand, une activité sportive ainsi qu'une activité artistique.

Deux autres rencontres auront lieu : l'une au collège avec des élèves de 6e germanophones, et une autre prévue en mai autour d'activités d'EPS.

Une visite du collège sera également organisée pour les élèves de CM2 en fin d'année.

Enfin, les associations de parents d'élèves FCPE et PEEP proposent un achat groupé de fournitures scolaire

Liaison avec la maternelle :

Le dossier d'inscription pour le CP sera remis aux parents par les enseignants de GS avant les vacances de printemps.

Une réunion pour les parents aura lieu en juin .

Avis du Conseil d'Ecole :

3– Temps périscolaires

Une première réunion a été organisée lors de la pré-rentrée, réunissant les enseignants (12) ainsi que des représentants du temps méridien (Mme Rivoire, Mme Blanc et Mme Chevanu).

À cette occasion, plusieurs difficultés ont été soulevées et des pistes d'amélioration ont été proposées conjointement :

- **Harmonisation des règles entre le temps scolaire et le temps périscolaire :**
 - Interdiction d'emprunter le passage réservé aux personnes à mobilité réduite devant la cantine ;
 - Interdiction d'apporter des objets personnels dans la cour (à l'exception des billes et petites voitures autorisées dans la cour du haut pendant le temps scolaire) ;
 - Organisation de l'entrée à la cantine avec la mise en place d'un tour de rôle afin de fluidifier les passages.
- **Utilisation des terrains :**
 - Mise en place d'un planning pour le temps périscolaire, en complément de celui déjà existant sur le temps scolaire.
- **Fin du temps méridien :**
 - À 13h45, rangement du matériel utilisé pendant la pause méridienne.

Lors de cette première rencontre, il avait été convenu d'organiser deux nouvelles réunions : une à mi-parcours et une en fin d'année, afin de faire le point sur la mise en place de ces mesures.

Une deuxième réunion s'est ainsi tenue le mercredi 25 février. Elle a rassemblé 11 délégués de classe (sur 18), les 10 élus au CME accompagnés de leur encadrante, Mme Flochon, 8 enseignants ainsi que 5 représentants de la municipalité (l'adjointe chargée des affaires scolaires, la directrice générale des services, le cuisinier M. Goy, ainsi que Mme Rivoire et Mme Chevanu, responsables de l'encadrement et du service).

Après une heure d'échange, la conclusion a été la suivante :

- Des repas de qualité préparés sur place et appréciés de tous
- Une solution sera mise en place afin que **les élèves puissent conserver leur verre d'eau jusqu'à la fin du repas.**
- La **vigilance sera maintenue** concernant le **gaspillage alimentaire.**

- Le **niveau sonore** reste élevé compte tenu du nombre important d'élèves malgré l'installation de panneaux; **chacun devra faire un effort pour améliorer la situation.**
- Un **règlement clair**, assorti de sanctions, sera rédigé par le CME **en concertation avec le personnel responsable du temps méridien.** Il sera ensuite **présenté en conseil d'élèves.** Les enseignants s'engagent à le présenter dans les classes sur le temps scolaire.

4– Projets

4.1 – Le conseil d'élèves

Mme Tissot est la référente du conseil d'élèves. Elle sera assistée en fin d'année par Mme Barbi.

Comme indiqué lors du premier conseil, les sujets abordés ont été recentrés sur les préoccupations des élèves : modification du règlement des récréations, nettoyage de la cour, retraçage des lignes des terrains, ouverture de la salle du Vallon lors des récréations en hiver, mise en place d'une pancarte sur les portes des toilettes (libre/occupé), et gestion de l'encombrement près du portail lors des sorties.

La réunion du 25 février a pleinement illustré l'intérêt du lien avec les différents partenaires. La présence d'un très grand nombre de délégués de classe, des élus au CME et des représentants de la commune a été vivement saluée, montrant l'engagement et l'implication de tous dans le bien-être et la vie quotidienne des élèves.

4.2 Projet d'école

Cette année, l'évaluation d'école nous permet de dresser un bilan et de préparer un nouveau projet d'école. Les analyses des évaluations nationales offrent également des indications pour orienter nos actions en faveur de la réussite de tous les élèves.

Domaine 1 – Les apprentissages et le suivi des élèves :

Le travail autour du calcul mental est quasiment achevé, avec des programmations par niveau de classe des procédures et faits numériques, en lien avec les nouveaux programmes. La modalité « défi calcul » a également été mise en place pour renforcer ces apprentissages de manière ludique et motivante.

Domaine 2 – Climat scolaire :

Une première réunion avec le périscolaire a eu lieu le 29 août afin d'identifier les problématiques rencontrées et de proposer des solutions. Une seconde réunion s'est tenue le 25 février avec les délégués de classe, les élus du CME et des représentants de la commune. Plusieurs pistes ont été envisagées, notamment la rédaction d'un règlement visant à clarifier et améliorer la vie collective au sein de l'école.

4.3 Le Projet « musique et bande dessinée » en lien avec le festival des Harmonies du 5 juillet

Ce projet est financé par la commune en partenariat avec l'intervenant musical de la Maison de La Musique de la Vallière.

Objectif : permettre aux élèves de développer une pratique de chant-choral dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire motivant autour de la bande dessinée en lien avec le thème du Festival des Harmonies.

Cycle 2 : travail sur le rythme en dansant et en chantant avec O Paso, ainsi que l'apprentissage de trois chants en lien avec la bande dessinée.

Cycle 3 : travail autour des onomatopées et découverte de la musique contemporaine avec G.Aperghis.

Un restitution commune à tous les cycles aura lieu le mardi 30 juin au centre festif en ouverture de la manifestation du 5 juillet.

4.4 - Piscine

- Du 4 novembre au 4 décembre : séances pour les CM1 et CE2 de Mme Saint-André. Nous remercions vivement les parents qui se sont rendus disponibles pour accompagner ces séances. C'était la première année que les séances étaient organisées en double session hebdomadaire (2 séances par semaine), mais les enseignants n'ont noté une amélioration significative pour les élèves en difficulté.

- Du 12 mai au 12 juin : séances pour les CE2, qui se dérouleront les mardis et jeudis matin.

L'ensemble des séances sera financé par la CA3B.

4.5 – Ciné-lecture

Les élèves de cycle 2 ont participé au projet Ciné-lecture, proposé par l'OCCE.

L'OCCE a prêté une malle de livres que les élèves ont découvert et lu, formulant des hypothèses sur le film correspondant. Ils se sont rendus au cinéma le 5 janvier 2026 pour voir « Kérité », et ont pu valiser leurs hypothèses.

Le Sou des écoles a financé les entrées et le transport, et la participation de 0,5 € par élève pour l'OCCE a été prise en charge par la coopérative scolaire.

4.6 - Rallye maths

Les classes du CE2 au CM2 participent au **Rallye Maths**. La première épreuve a eu lieu en janvier, la seconde se déroulera la semaine prochaine, et la finale est prévue en juin.

Cette participation permet aux élèves de travailler la résolution de problèmes tout en favorisant le travail en équipe et la collaboration entre camarades.

4.7 – Education aux médias et à l'information

Dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information (EMI), un journaliste, C. Dumas, est intervenu auprès des élèves. Il les a sensibilisés aux droits et devoirs des journalistes et aux différences avec le rôle des influenceurs.

Cette approche permet aux élèves de développer leur esprit critique, d'apprendre à chercher et recevoir, des informations de manière responsable et éclairée.

L'intervention a été financée par le **Sou des écoles**.

4.8 – Intervention du Service Sanitaire des Etudiantes en Santé

Les huit étudiantes sont intervenues auprès des élèves de cycle 2 pour aborder des thèmes liés à la santé : l'hygiène dentaire, le sommeil et l'impact des écrans en lien avec la programmation en questionner le monde.

4.9 - La fête du court métrage à la médiathèque :

Des courts-métrages seront proposés par Fanny Maréchal à la médiathèque les 26 et 27 mars dans le cadre d'un événement national. Ces productions utilisent des techniques de réalisation originales, peu familières pour les élèves. Aujourd'hui, un atelier a été proposé pour découvrir les techniques du cinéma et créer un thaumatrope.

5 – Achats, travaux et aménagements

Date		Etat le 07/11/2025	Etat le 13/03/2026
Conseil du 08/11/24	- Dangersité du parking sous l'école (des personnes garées sur la dépose minute, pas d'accès piétons aux escaliers sécurisé...)	Serait-il possible de mettre des butées anti-stationnement de manière à sécuriser le passage piéton ?	L'aménagement du parking Salette est un projet du prochain mandat.
Conseil du 21/03/25	- 2 ordinateurs	Les ordinateurs n'ont pas été commandés. Celui de Mme Costechareyre ne fonctionne plus. C'est urgent. Le second sera pour la classe de Mme Tissot.	Les 2 ordinateurs ont été installés
Conseil du 07/11/25	<p>- Le store de Mme Costechareyre près du tableau ne fonctionne plus</p> <p>- Les serrures des 2 portes d'accès ne fonctionnent plus correctement</p> <p>- La classe de Mme Tissot est en attente d'une nouvelle serrure depuis l'exercice intrusion du 08/09/25 (plus de barillet)</p> <p>- La barre de son de la classe 4 ne fonctionne plus.</p> <p>- L'un des deux robinets des toilettes du rez-de-chaussée est toujours raccordé à l'eau chaude (et donc condamné)</p> <p>- Serait-il possible d'avoir une ampoule de TNI d'avance ? (2 en fin de vie : classe 3 et 6)</p> <p>- Le contrat de maintenance informatique est questionné. Une réunion est prévue lundi en Mairie avec le prestataire.</p>		<p>Le moteur du store va être changé.</p> <p>3 nouvelles clés ont été commandées.</p> <p>La serrure a été changée.</p> <p>Elle est fonctionnelle.</p> <p>Une intervention est prévue.</p> <p>Une ampoule de chaque modèle est en réserve. C'est positif.</p> <p>Suite à la réunion avec le prestataire, un contrat de maintenance est en place. Trois TNI ont été démonté pour un entretien aux vacances d'hiver.</p>
Conseil du 13/03/26	<p>Serait-il possible que M Rivoire retrace les lignes des terrains pendant les vacances ?</p> <p>Le son ne sort plus des TNI des classes 5, 2, 3 et 1.</p> <p>Les roues chromatiques des TNI des classes 6, 5 et 4 sont à changer.</p> <p>Tous les ordinateurs devaient être mis sous Linux en salle du Vallon avec l'aval de l'équipe</p>		

	<p>enseignante suite à une réunion. Quand cela est-il prévu ?</p> <p>Au budget : achat de tables et chaises pour 2000€</p> <p>Ordinateurs : 1150€ prévus</p> <p>Chaudière gaz sera changée 20 000 €</p>		
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

Questions des parents :

1-Lors des anniversaires, des bonbons sont distribués aux élèves et certains parents n'y sont pas favorables.

Comme indiqué dans le procès-verbal du conseil d'école du 7 juin 2024, il est rappelé sur Eduscol : « D'autres moments de la vie de l'école sont l'occasion d'apports alimentaires supplémentaires : goûters d'anniversaire, fêtes de Noël ou de fin d'année, etc. **Ces événements festifs offrent un moment de convivialité, de partage et de plaisir. Il est souhaitable de ne pas les multiplier** et de les regrouper par exemple mensuellement, afin d'éviter des apports énergétiques excessifs ». Chaque enseignant décide des modalités d'organisation de ces moments festifs. Il est ainsi possible qu'une fois par mois les élèves se voient offrir des bonbons par leur camarade. Il leur est possible de refuser.

2-Des parents et des élèves empruntent le passage des écoliers à vélo et roulent trop vite, ce qui représente un danger.

Des panneaux seront installés pour inviter les cyclistes à descendre de leur vélo lorsqu'ils empruntent le passage aux horaires d'entrée et de sortie des classes.

3-Certains conducteurs laissent tourner leur moteur lorsqu'ils attendent sur le parking Salette, ce qui engendre de la pollution et un gêne.

Il est rappelé que le **Code de la Route interdit cette pratique** et qu'elle est passible **d'une amende de 135 €**. Au-delà de l'aspect légal, il s'agit également d'un comportement irrespectueux pour le confort des personnes à proximité et contraire aux principes de l'écologie et du développement durable.

Avis du Conseil d'Ecole :



Prochain conseil le 19 juin à 17H00.

Heure de fin : 18H30